ELLE EST LEADER DE CE MARCHÉ SUR LE CONTINENT

L'Algérie veut abriter l'Agence africaine de médicaments

A l'exemple de l'Union européenne qui a créé l'Agence européenne de médicaments, l'Union africaine veut aussi avoir sa propre agence. L'Algérie, où se déroule depuis hier et pendant deux jours la 18e édition du Forum pharmaceutique international, a demandé d'abriter l'Agence africaine de médicament.

Salima Akkouche - Alger (Le Soir) - L'Union africaine pense à lancer sa propre agence de médicaments pour une meilleure harmonisation de la réglementation. Ça sera, estiment les initiateurs du projet, un organe «d'harmonisation des intérêts de l'Afrique qui assurera un travail collégial de solidarité interafricaine».

Selon les statistiques, la population africaine va constituer le tiers de la population mondiale d'ici 2050. Ces pays ne veulent pas rester dépendants des pays occidentaux en matière d'accès aux médicaments. L'Algérie, qui produit déjà 60% de ses besoins, estime qu'elle a les capacités de couvrir également le marché africain.

L'Algérie est le premier producteur de médicaments dans toute la région Afrique du Nord et ses producteurs se sont déjà lancés dans des partenariats et l'exportation vers les pays africains, selon Lotfi Benbahmed, président du Conseil de l'Ordre des pharmaciens qui organise le Forum pharmaceutique international.

L'Algérie est d'ailleurs, selon l'OMS, l'un des rares pays qui ont réussi à lutter contre la vente des produits pharmaceutiques contrefaits. Le représentant de l'OMS en Algérie a indiqué que cet organisme estime que l'Algérie doit propager et partager son expérience dans ce domaine.

Ce leadership donne-t-il une légitimité à notre pays pour abriter le siège de la future Agence africaine de médicaments ? Ses bons points pourront peut-être appuyer la candidature de l'Algérie. Notre pays a déjà fait sa proposition et attend l'approbation des membres de l'Union africaine.

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière a indiqué hier que notre continent dispose de tous les éléments nécessaires pour que les médicaments essentiels soient disponibles, conformes et accessibles. Il devient, donc, dit-il, «impératif et urgent de mettre en place une autorité supranationale chargée du médicament».

Cette Agence africaine de médicaments, a souligné Abdelmalek Boudiaf, devra avoir pour missions essentielle le renforcement des capacités nationales dans le domaine du contrôle des produits pharmaceutiques, l'harmonisation de la réglementation en matière d'enregistrement et l'accompagnement en matière de développement des bonnes pratiques et de lutte contre la contrefaçon des médicaments.

«Assurer l'accès n'est pas suffisant, il faut savoir être acteur et décideur de son avenir, de son indépendance et participer à l'effort mondial de lutte contre les maladies, nous avons en Afrique un vaste réseau d'infrastructures hospitalières et de centres universitaires, un gisement de compétences et une croissance économique qui fait dire aux experts du monde que l'Afrique sera le prochain moteur de la croissance économique mondiale», a indiqué le ministre de la Santé qui a plaidé pour un encadrement, aux meilleurs standards, le développement de la recherche et la création de passerelles entre les différents acteurs afin de créer une synergie entre la recherche, l'hôpital et le monde industriel.

Photos : NewPress

Pour Boudiaf, il est impératif de mettre en place une autorité supranationale chargée du médicament.

Selon lui, «si l'Union européenne a eu pour ancêtre l'Union du fer et de l'acier, l'Union africaine peut valablement avoir comme premier espace économique commun le marché africain du médicament». Boudiaf, qui souhaiterait avoir l'accord de l'Union africaine pour accueillir le siège de l'Agence africaine de médicaments, s'est engagé à doter cette dernière de moyens et de l'expertise nécessaires.

L'Algérie, qui a déjà du mal à respecter les délais d'enregistrement pour ses opérateurs locaux, pourra-t-elle faire face à tout un continent ? Boudiaf est confiant. Selon lui, le problème des délais d'enregistrement est derrière nous, suite à la mise en place de l'Agence nationale de médicaments qui a entamé son travail.

S. A.

MOUNIA MESLEM L'A ANNONCÉ HIER

Un programme pour aider les familles en difficulté

Selon les déclarations faites par la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mounia Meslem, les familles en situations difficiles seront prises en charge par un vaste programme d'accompagnement qui se construit en collaboration avec la Banque mondiale et les spécialistes. Des déclarations faites par la ministre lors de l'ouverture de la journée d'information sur «les programmes d'accompagnement de la famille en situation difficile» qui s'est tenue, hier, au Centre national de formation des personnels spécialisés.

Mounira Amine-Seka - Alger (Le Soir) - A l'occasion de la Journée mondiale de la famille, Mme Mounia Meslem a convié les représentants de différents ministères, dont ceux de l'Education nationale, des Affaires religieuses, de la Santé et du Travail ; mais également des représentants de différents secteurs et institutions.

L'invitation a été émise également à différentes associations et a mis l'accent sur l'importance de «la famille qui constitue le noyau solide de la société et qui est de plus en plus le centre d'intérêt de toutes les nations qui travaillent dans le but de tracer des politiques sociales et économiques, dans le but de protéger cette cellule essentielle de la société, pour l'accompagner et l'aider à émerger et lui donner la possibilité de faire face aux défis qui pourraient la gêner à accomplir sa mission et préserver sa stabilité», a déclaré Mme Mounia Meslem dans son discours, soulignant que «la célébration de la famille par la communauté internationale aujourd'hui est une occasion pour l'Algérie de se pencher sur diverses questions concernant la famille et de revoir les politiques sociales qui lui sont consacrées et, ainsi, penser à mettre en place des mécanismes adéquats, afin de promouvoir le rôle et les capacités de ses membres, la considérant comme le front de défense de la protection de la société de tous les facteurs qui menaceraient sa sécurité et sa stabilité».

Aujourd'hui, au vu de l'avancée technologique que vit le monde, il est évident que la famille n'obéit pas, autant qu'avant, au schéma traditionnel. De par le développement à tous les niveaux, du changement du statut de la femme, à travers son émancipation et les droits qu'elle a tendance à acquérir de plus en plus à travers le temps, le rôle de chaque membre, même si, à la base, reste le même, il faut avouer que le temps partagé en famille est de plus en plus court. Dans ce cadre, la ministre de la Solidarité a souligné que «la famille algérienne porte des valeurs universelles et des principes humains, mais se distingue par des attributs particuliers, de par la situation géographique du pays qui en a fait un réceptacle de différentes civilisations. Cette interaction qui s'est faite entre l'originel et le contemporain a fait que la famille algérienne s'assoit sur une base de collaboration, de solidarité et de synergie, malgré les changements observés à travers le temps, que ce soit sur le plan social et/ou économique. C'est pour cela que la famille doit s'inscrire dans une dimension scientifique et à cet effet, nous faisons intervenir et consultons des professeurs d'université, des académiciens et des spécialistes dans les affaires familiales, à travers des séminaires, des rencontres portant sur la question de la famille. Il faudrait établir des règles scientifiques pour arriver à définir la famille nécessiteuse», a-t-elle déclaré.

Lors de son point de presse, la ministre a assuré que des travaux se font sans relâche, afin de venir en aide à ces milliers de familles nécessiteuses, à travers le territoire national. Elle a précisé qu'une famille nécessiteuse ne veut pas dire uniquement la famille qui nécessite une aide financière, mais également la famille qui a également besoin d'aide psychologique, des aides au niveau de l'éducation, de l'emploi et bien d'autres domaines.

Selon la ministre, «3 156 familles, à l'échelle nationale, perçoivent des aides de notre ministère» et que «nous travaillons très dur pour arriver à faire un ciblage de ces familles. Ce programme est très lourd à porter et le projet est actuellement au niveau du ministère de l'Intérieur qui traite avec les associations, les experts, l'Organisation mondiale de la santé, ainsi que la Banque mondiale, afin d'arriver à mettre un plan de travail et actualiser le barème des couches sociales, dans le but de dégager le nombre réel des familles qui devraient réellement en bénéficier, tout en préservant la classe moyenne laquelle est le symbole d'un pays sur la bonne voie de développement».

Concernant la question des familles de Ghardaïa en détresse qui subissent les retombées de la crise sécuritaire qui y règne depuis 2013, la ministre a assuré que «le programme dédié à l'aide des familles fragiles et nécessiteuses est vaste, c'est pour cela que je n'ai pas donné tous les détails, mais il faut savoir que toutes les familles algériennes, à l'échelle nationale, qui ont un membre détenu en prison, sont prises en charge, puisque le ministère de la Solidarité a des accords avec le ministère de la Justice et les institutions carcérales pour prendre en charge les familles des détenus. Il faudrait savoir que les Directions des activités sociales et de la solidarité sont présentes à travers les 48 wilayas. Aussi, le ministère dispose d'une cellule spéciale qui veille à la bonne application de ces programmes. Concernant les familles de Ghardaïa, nous avons proposé des suivis psychologiques pour les enfants dont un membre de la famille est détenu. En ma qualité d'ancienne militante des droits de l'Homme, je ne peux passer devant ces faits sans réagir et malheureusement, ce sont les familles qui refusent notre aide».

Pour comprendre le refus des familles quant à cette aide proposée par tout le dispositif ministériel, la question a été posée au défenseur de ces détenus, Me Salah Dabouz, qui a déclaré que «depuis que certains commerces de certains détenus ont été fermés, pour certains depuis un an et demi, les familles elles-mêmes se sont rendues chez les hauts responsables de la wilaya dont le wali, le procureur général, ainsi que le président de l'Assemblée populaire de la wilaya et tous ont une même réponse : «Le dossier des détenus nous dépasse».

Concernant le mois de Ramadhan qui va s'installer dans une dizaine de jours, la ministre a déclaré qu'une enveloppe de 780 millions de dinars a été dégagée pour venir en aide aux familles nécessiteuses qui bénéficieront d'une enveloppe de 5 000 DA. Aussi, elle a précisé que cette année, 80% des restaurants Rahma ouvriront leurs portes aux réfugiés de différents horizons.

Quant à la question des drogues, «zombi» et «saroukh», qui font fureur dans les rangs de la jeunesse algérienne, mais surtout dans les quartiers défavorisés, la ministre déclare que «des programmes ont été mis en place pour venir en aide à ces familles et ces jeunes concernés par ce fléau. «Mais il faudrait vraiment que la famille reprenne son rôle et que les parents arrivent à mieux maîtriser leurs enfants», souligne-t-elle. Comment contrôler ses enfants quand ces derniers n'ont pas de distractions dans leur propre commune, pas de salles de cinéma, ni de centres culturels et encore moins des bibliothèques ? A cela, la ministre répond qu'il faudrait que le travail se fasse en collaboration avec tous les ministères concernés et qu'il est impératif de trouver des solutions concrètes pour y mettre fin.

M. A.-S.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SAONORL ET CCF

En conformité avec les statuts de la Société algérienne d'oto-neurologie d'ORL et de chirurgie cervico-faciale (SAONORL et CCF), nous avons le plaisir d'inviter tous les adhérents à jour de leurs cotisations à participer à l'assemblée générale élective de notre société SAONORL et CCF qui aura lieu le jeudi 15 juin 2017, à l'Ecole supérieure d'hôtellerie et de restauration d'Alger (ESHRA) à Aïn Benian, à 14h.

Le président de la SAONORL et CCF